



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Mesurer le handicap  
dans le Recensement de la Population :  
L'apport de l'indicateur GALI**

**DREES – Sous-direction Observation de la solidarité**

# Une forte demande sociale d'amélioration des statistiques publiques sur le handicap

## Des critiques récurrentes, au niveau national ...

- *Commission nationale consultative des Droits de l'Homme (CNCDH), juillet 2021*

« 3.3. Une absence de données statistiques qui freine la lutte contre les préjugés et les stéréotypes.

Malgré la production d'enquêtes nationales (DREES, INSEE-HID, INED, etc.) et internationales [...] on constate une carence en matière de données statistiques récentes. Celle-ci limite la portée des politiques inclusives et des mesures prises pour lutter contre les stéréotypes et les préjugés. [...] »

- *Défenseure des Droits, juillet 2021 :*

Recommandation d' « Améliorer la connaissance de la situation des personnes handicapées par la coordination, le pilotage national, la mise en cohérence, la diffusion et la comparabilité des données relatives aux handicap dans tous les domaines. Et, dans cet objectif, notamment : [...] Faire en sorte de disposer de données fiables et régulièrement actualisées, ventilées a minima par sexe, tranche d'âge et typologie de handicap, dans une approche intersectionnelle, et couvrant l'ensemble des politiques du handicap »

## ... comme international :

- *Rapporteuse spéciale de l'ONU sur les droits des personnes handicapées (janvier 2019)*

« [...] En ce qui concerne les personnes handicapées, les données sociodémographiques et les statistiques ventilées par handicap font cruellement défaut. Le questionnaire du recensement national ne comprenait aucune question sur le handicap. L'enquête la plus récente sur la santé et le handicap, qui remonte à 2008, avait permis d'estimer qu'il y avait 12 millions de personnes handicapées en France. [...] »

# Le dispositif d'observation statistique du handicap en bref

- Un outil de référence : les **grandes enquêtes thématiques** sur le handicap et/ou la dépendance
    - Dispositifs d'enquêtes *Handicap-incapacités-dépendance* (HID) 1998-1999, *Handicap-Santé* (HS) 2008-2009, *CARE* 2014-2016, *Autonomie* 2021-2023
    - Des dispositifs très riches, mais lourds à mettre en œuvre et coûteux, qui ne peuvent donc être reconduits que tous les 10 ans environ
  - Besoin de mobiliser d'autres sources, partielles mais plus fréquentes :
    - Les **enquêtes spécifiques** à une problématique en particulier ou à une sous-partie du handicap
      - *mais restent ponctuelles et partielles*
    - Les **sources administratives** sur les prestations ou politiques publiques en direction des personnes handicapées
      - *mais approche toutefois restreinte à la partie « administrée » du handicap*
    - Les **enquêtes généralistes** en population générale, dès lors qu'elles prévoient un repérage du handicap
- ⇒ **Enjeu important de déploiement d'un repérage du handicap dans toutes les d'enquêtes statistiques, et de mobilisation plus systématique de ce repérage dans les enquêtes**

# Repérer le handicap dans les sources généralistes : L'apport de l'indicateur de référence « GALI »

« GALI » = *Global Activity Limitation Indicator* = *indicateur global de restriction d'activité*

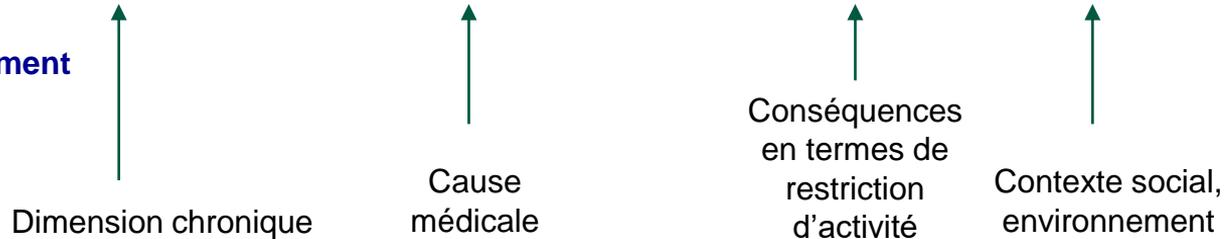
Une question croisant quatre dimensions du handicap :

Êtes-vous limité(e), depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?

1. Oui, fortement limité(e)

2. Oui, limité(e), mais pas fortement

3. Non, pas limité(e) du tout



Repérage des personnes ayant de fortes restrictions d'activité si réponse = 1 (fortes limitations)

- Indicateur **synthétique** permettant des comparaisons nationales et européennes (développé au début des années 2000 et **adopté dans plusieurs règlements statistiques européens**)
- Indicateur **stable dans le temps et d'une enquête à l'autre** (cf. *Dossier de la DREES* n° 74)
- Indicateur **bien accepté dans les enquêtes** (0,1 % de non-réponse ou NSP dans SRCV, 0,2 % dans l'enquête Emploi par exemple)

# La population handicapée au sens du GALI en France

	<b>Ensemble des 16 ans et plus</b>	dont : 16 à 64 ans	dont : 65 ans et plus
<b>Effectifs (en millions)</b>	<b>4,9</b>	2,3	2,6
Part de personnes handicapées dans la population	<b>9%</b>	6%	20%
Âge moyen (en années)	<b>63,8</b>	48,1	77,9
Proportion de femmes	<b>56%</b>	55%	57%

*Source : Dossier de la DREES n°75, à partir de l'enquête SRCV de 2018*

# Le handicap au sens du GALI comparé à d'autres définitions du handicap

**Tableau 7** • Caractéristiques sociodémographiques des populations en fonction des indicateurs utilisés

		Critère 1	Critère 2	Critère 3	Critère 4	Critère 5	4&5 ou 2	
		Limitation Fonctionnelle sévère	Reconnaissance officielle d'un handicap, d'une invalidité ou d'une perte d'autonomie	Fortes restrictions d'activité * (GALI restreint)	Restrictions d'activité, forte ou non **	Maladie chronique ou un problème de santé durable	Maladie chronique et restrictions d'activité ou reconnaissance administrative	Ensemble de la population
Effectifs (en millions)	16 ans et +	10,2	3,8	4,8	12,7	14,1	9,6	50,0
	16-64 ans	5,6	2,8	2,5	7,5	8,6	5,4	40,2
	65 ans et +	4,6	1,0	2,3	5,2	5,5	4,2	9,8

Source : Dossier de la DREES n°74, à partir de l'enquête Handicap-Santé de 2008

# Pourquoi introduire l'indicateur GALI dans le RP ?

Indicateur déjà dans plusieurs enquêtes de référence : ...

→ Enquête SRCV depuis 2005, enquête Emploi depuis 2013, etc.

... mais une limite importante de taille des enquêtes

⇒ population relativement petite de personnes handicapées observées ⇒ difficulté à mener des analyses fines

Le recensement de la population permettrait d'améliorer la connaissance des conditions de vie des personnes handicapées notamment :

- De façon **territorialisée**, et pas seulement par des moyennes nationales (le handicap étant une politique en grande partie départementalisée)
- De façon **croisée** avec d'autres caractéristiques socioéconomiques pertinentes (sexe, âge, origine, etc.)

Le RP pourrait en outre fournir des **données de référence de calage** pour les autres enquêtes.

# Remarques conclusives de l'audition de la France sur la mise en œuvre de la convention internationale des droits des personnes handicapées (août 2021)

## Statistics and data collection (art. 31)

62. The Committee notes with concern the lack of systematic collection of disaggregated data on the situation of persons with disabilities in all areas of life, mainly due to the lack of disability-related questions in the national census.

63. The Committee recalls the Washington Group short set of questions on disability and the policy marker on the inclusion and empowerment of persons with disabilities of the Development Assistance Committee of the Organisation for Economic Co-operation and Development, and recommends that the State party develop data collection systems on the situation of persons with disabilities with the data disaggregated by a range of factors, such as age, sex, sexual orientation and gender identity, place of residence, socioeconomic status and ethnicity. These systems should cover all areas of life and should include information on violence against persons with disabilities. The Committee also recommends that the State party promote participatory research projects in cooperation with persons with disabilities on matters concerning them.



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Merci de votre attention

**Intitulé de la direction/service**